

# Il y aura bel et bien une crèche, mais à Crémines

Initialement prévu à Corcelles, le projet de crèche dans le Grand Val se concrétisera finalement à Crémines. Et sous une autre forme que celle imaginée au départ. La structure ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> novembre. «Il s'agira d'une crèche privée, et non pas portée par les communes», annoncent Emilie Gianfreda et Lisiane Zbinden, porteuses du projet. Mais pourquoi ce revirement? «Après la séance du 28 avril destinée aux parents, nous avons constaté que l'intérêt était fort. De notre côté, nous étions prêtes à ouvrir la structure dans les plus brefs délais. Pour les communes du Grand Val, c'était un peu plus compliqué», expliquent-elles. C'est que le projet aurait dû être discuté dans les différentes assemblées communales. Vraisemblablement pas avant le mois de décembre, et rien que pour l'entrée en matière. Long, trop long.

## Répondre à un besoin

D'où la proposition des deux responsables, par ailleurs directrices de la crèche Les Moussaillons à Courtelary, d'opter pour une structure privée. L'idée a fait son chemin sans rencontrer d'opposition dans les communes concernées, à savoir Belprahon, Corcelles, Crémines, Eschert et Grandval. «Financièrement, il ne nous était plus possible de poursuivre ce projet du côté de Corcelles. Nous avons trouvé des locaux à louer à Crémines, dans une villa propriété du home Les Aliziers, indique Émilie Gianfreda. Ce choix nous permet d'avancer et de répondre aux besoins



La villa qui accueillera la crèche des Marmottes dès le 1<sup>er</sup> novembre à Crémines.

PHOTO OZA

des parents.» La crèche Les Marmottes ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> novembre.

## Appel aux communes du Cornet

Sur le plan pédagogique, le projet ne change absolument pas. L'établissement sera en mesure d'accueillir environ 24 enfants par jour. La taille des locaux permettra d'augmenter la capacité à moyen terme. «Nous pourrons également ouvrir nos portes à des enfants déjà scolarisés, ce qui n'aurait pas été possible à Corcelles. Les crèches privées peuvent obtenir une dérogation pour offrir des services de type école à journée continue», poursuit la responsable. Concernant les tarifs, un tarif unique sera mis en place, calqué sur le salaire moyen des parents. Enfin, et pour compléter le financement, les directrices comptent sur le soutien des communes du Cornet. «Sous la forme de dons fixes par exemple, et garantis sur le long terme. Ne serait-ce que pour assurer

le loyer le temps que notre crèche prenne son envol», appellent-elles.

## Et les dépenses engagées?

Les communes du Grand Val se réjouissent de cette évolution. «Évidemment, on aurait apprécié que le projet se concrétise chez nous. Je suis néanmoins très satisfaite», commentait hier Vanessa Muster-Spieser, conseillère communale à Corcelles. Un consentement partagé par ses collègues voisins.

Reste la question des frais déjà engagés à Corcelles par le propriétaire du bâtiment, lequel a fait appel à un architecte pour imaginer le réaménagement des locaux. «Nous ne nous sommes nullement engagés dans ce mandat», rappelle le maire de Belprahon Michel Leuenberger. Même son de cloche chez Madeleine Heilmann et Geneviève Hagmann, respectivement conseillères communales à Eschert et à Grandval. Si les deux premiers se disent ouverts à la discussion, la dernière est plus catégorique: «À l'heure actuelle, nous ne voyons pas pourquoi nous prendrions en charge une partie de ces dépenses alors que nous n'avons rien demandé.» Les autorités de Crémines, elles, attendent de connaître le montant et la répartition proposée, selon la maire ad intérim Carole Ristori. Les discussions ne font que commencer. **OZA**

• Les parents intéressés à placer leurs enfants à la crèche de Crémines peuvent contacter les responsables à l'adresse suivante: [creche.lesmarmottes@gmail.com](mailto:creche.lesmarmottes@gmail.com).